

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le**06 MAI 2026**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francoophone de Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge

***26062008***N° d'entreprise : **0873 606 744****Nom**(en entier) : **LP ART DU BATIMENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**Adresse complète du siège : **Rue Groeselenberg 232 à 1180 Uccle****Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL**

EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 04/05/2026

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1) Transfert du siège social

Résolution

1) L'Assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité le transfert du siège social vers la nouvelle
adresse située à Rue de Ransbeek 230 bâtiment 3 - 1120 Neder-Over-Heembeek à partir du 01/10/2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Neder-Over-Heembeek, le 04/05/2026

Monsieur PORTELA TOME Luis
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).